

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2018

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 12 février 2018 à 19h30.

Sont présents: Mesdames Brigitte Chapados, Lorraine Michaud et Julie D'Astous
Messieurs Renaud Fortin, Fernand Caron et Deave D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon. La directrice générale/secrétaire-trésorière est présente.

032-2018 RÉSOLUTION OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

033-2018 RÉSOLUTION ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Brigitte Chapados, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

034-2018 RÉSOLUTION ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2018

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018, Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

035-2018 RÉSOLUTION ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2018, Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu que ce procès-verbal est adopté.

036-2018 RÉSOLUTION ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du 15 janvier 2018, Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

037-2018 **RÉSOLUTION ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2018**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 janvier 2018, Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

038-2018 **RÉSOLUTION ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2018 CONCERNANT LE BUDGET**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018, Il est proposé par monsieur Deave D'Astous, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu que ce procès-verbal est adopté.

039-2018 **RÉSOLUTION ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2018 SUITE AU BUDGET**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018, Il est proposé par madame Brigitte Chapados, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

***La directrice générale dépose un document attestant ses heures supplémentaires**

********La directrice générale annonce que le **rôle de perception** est déposé et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué sous peu

*******Dépôt du registre des déclarations de dons-
Chaque élu déclare n'avoir reçu aucun don

Rapport de la Corporation de développement : aucun point

Rapport du représentant du festival : aucun point, madame Lorraine Michaud déclare que les résultats finaux ne sont pas encore produits

Rapport de l'OTJ : monsieur Deave D'Astous donne les résultats de décembre 2017

Rapport du représentant de la bibliothèque : aucun point

Rapport de l'inspecteur municipal : permis délivré à Donald D'Astous et Bernard Roussel

040-2018 **SUBVENTION VERSÉE À L'OTJ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé de madame Brigitte Chapados et résolu à l'unanimité de verser **5,000\$** , pour l'année **2018**, à l'organisme qui assure la gestion des activités de la salle communautaire.

041-2018 **RÉSOLUTION AUTORISATION POUR DÉPENSES**
INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par monsieur Deave D'Astous et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer les paiements suivants au cours de l'exercice 2018 : les salaires de tous les employés, les remises provinciales et fédérales, l'entretien ménager du bureau, les dépenses du goûter aux réunions mensuelles, tous les frais de téléphone, cellulaires et autres, l'électricité et tous les remboursements d'emprunt en cours.

042-2018 **RÉSOLUTION INDEXATION DU SALAIRE DE LA DIRECTION**
GÉNÉRALE

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement d'indexer le salaire de la direction générale au taux inscrit au journal de salaires document no 0010 et effectif au 1^e janvier 2018.

043-2018 **RÉSOLUTION COMMANDITAIRE POUR LE TOURNOI DE BALLE**
DONNÉE DE ST-FABIEN

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu unanimement de verser 200\$ en commandite pour le tournoi de balle donnée de St-Fabien.

044-2018 **RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DE L'ENTENTE AVEC LA**
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES EN REGARD DES
ÉQUIPEMENTS POUR LE PROGRAMME MULTISPORTS DE L'ÉCOLE
LAVOIE

ATTENDU QUE : des équipements ont été acquis par l'école Lavoie et la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière, pour le fonctionnement du programme multisports instauré à l'école;

ATTENDU QU' : il y a lieu de formuler une entente pour confirmer la propriété de ces équipements;

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé de monsieur Deave D'Astous et résolu unanimement d'accepter l'entente proposée par la Commission scolaire des Phares en regard de la propriété des équipements, par ailleurs, le conseil autorise le maire, monsieur Gilbert Pigeon à signer cette entente.

045-2018 **RÉSOLUTION ADOPTION DE L'ENTENTE AVEC LA**
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES POUR L'UTILISATION
COMMUNE DE LOCAUX

CONSIDÉRANT QU' un protocole d'entente a été rédigé par la Commission scolaire des Phares concernant l'utilisation commune de locaux et équipements entre la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière et la Commission scolaire, pour des activités sportives, culturelles et récréatives;

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé de monsieur Deave D'Astous et résolu d'adopter cette entente intervenue entre les deux parties.

046-2018 **RÉSOLUTION MODIFICATION DE L'ENTENTE AVEC L'OTJ DE ST-EUGÈNE**

Suite aux modifications apportées à l'entente avec l'OTJ de St-Eugène-de-Ladrière;

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu unanimement d'approuver la nouvelle entente intervenue entre l'OTJ et la municipalité.

047-2018 **RÉSOLUTION ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par madame Brigitte Chapados , appuyé de madame Julie D'Astous et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste. (125,342.21\$)

048-2018 **RÉSOLUTION MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL**

En raison des vacances de la direction générale, une modification doit être apportée au calendrier des séances du conseil;

Il est proposé par madame Lorraine Michaud , appuyé de monsieur Renaud Fortin et adopté à l'unanimité que la séance ordinaire du 6 août soit reportée au 13 août 2018. Un avis sera publié à cet effet.

049-2018 **RÉSOLUTION OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT DU CAMION DE DÉNEIGEMENT**

Suite à l'appel d'offres lancé sur le SEA0, pour l'achat d'un camion de déneigement et ses équipements, un seul soumissionnaire a déposé son offre;

Il est proposé par madame Brigitte Chapados, appuyé de madame Julie D'Astous et résolu unanimement d'accorder le contrat au Carrefour du camion RDL de Rivière-du-Loup, pour l'acquisition du camion de déneigement et des équipements , pour le prix de **203,427.50\$** excluant les taxes.

050-2018 **RÉSOLUTION NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

En raison d'une erreur de nomination, la résolution 221-2017 doit être annulée;

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu de nommer madame Brigitte Chapados, élue au siège numéro 2, maire suppléant du 13 novembre 2017 au 31 juillet 2018.

051-2018 **RÉSOLUTION EMPRUNT TEMPORAIRE**

ATTENDU QUE : la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière a acquis un camion de déneigement;

ATTENDU QUE : la municipalité a besoin d'un financement auprès de Desjardins Entreprises du Bas St-Laurent pour combler une partie des coûts ;

PAR CONSÉQUENT, la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière demande un emprunt temporaire de 99,100\$ remboursable à l'intérieur d'une période d'un an (1) et que le maire, monsieur Gilbert Pigeon et la directrice générale, madame Christiane Berger soient autorisés à signer les documents relatifs à cet emprunt temporaire pour et au nom de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière.

052-2018

RÉSOLUTION SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET EMPRUNTS ET DOCUMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

En raison du retour de la directrice générale à son poste,

Il est proposé par monsieur Deave D'Astous , appuyé de Madame Lorraine Michaud et adopté à l'unanimité de retirer madame Carole Pigeon, signataire des chèques et documents relatifs aux affaires de la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière et de nommer , madame Christiane Berger, signataire des chèques et de tous les documents relatifs aux affaires , emprunts et gestion du compte bancaire de la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière.

053-2018

RÉSOLUTION PERMIS D'INTERVENTION MTQ

ATTENDU QUE : la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QUE : la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE : la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE : la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU' :il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Julie D'Astous ,appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière demande au ministère des Transports du Québec les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2018 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise le maire, monsieur Gilbert Pigeon à signer les dits permis d'intervention.

AVIS DE MOTION est donné par madame Julie D'Astous qui fait la présentation du projet de règlement numéro 239-2018 ayant pour objet l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux.

AVIS DE MOTION est donné par madame Lorraine Michaud qui fait la présentation du projet de règlement numéro 240-2018 concernant un programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables

054-2018 **RÉSOLUTION MANDAT POUR NÉGOCIATION POUR L'ACHAT DE TERRAINS**

Il est proposé par madame Lorraine Michaud , appuyé de madame Brigitte Chapados et adopté à l'unanimité de mandater le maire, monsieur Gilbert Pigeon afin de négocier l'achat de terrains pour favoriser le développement à l'intérieur du périmètre urbain.

055-2018 **RÉSOLUTION MODIFICATION À LA ZONE INDUSTRIELLE**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin , appuyé de monsieur Deave D'Astous et adopté à l'unanimité que le maire procède aux démarches auprès de la MRC de Rimouski-Neigette afin de modifier une partie de la zone industrielle et la convertir en zone résidentielle située sur le rang 5 est.

056-2018 **RÉSOLUTION ARRÉRAGE DE TAXES**

Suite à la présentation de la liste d'arrérages de taxes, il est proposé par madame Brigitte Chapados appuyé de madame Julie D'Astous et résolu d'aviser les contribuables ayant des arrérages de taxes que leur compte de taxes devra être acquitté avant le 15 mars 2018.

À défaut du requérant de le faire avant la date limite ci-haut mentionnée, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à transmettre ces comptes à la M.R.C. de Rimouski-Neigette, selon l'article 1023 du code municipal au plus tard le 18 mars 2018.

057-2018 **RÉSOLUTION COMMANDITE À LA TROUPE AMALGAME**

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé de monsieur Deave D'Astous et résolu de verser 200\$ à la troupe Amalgame dont fait partie ,des étudiantes résidentes de St-Eugène-de-Ladrière.

058-2018 **RÉSOLUTION UNIFORMITÉ DES RÈGLEMENTS**

ATTENDU QUE : les règlements municipaux relatifs aux mêmes objets, comportent souvent des différences dans chacune des municipalités du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette;

ATTENDU QUE : les agents de la Sûreté du Québec éprouvent des difficultés d'application des règlements municipaux en raison de leur disparité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Brigitte Chapados, appuyé de madame Julie D'Astous et accepté à l'unanimité d'accepter que la Sûreté du Québec de concert avec la MRC de Rimouski-Neigette travaillent à uniformiser les règlements municipaux.

059-2018 **RÉSOLUTION LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Renaud Fortin, appuyé de Madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité à 21h.10.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger, dir.gén.
Secrétaire-trésorière